



Projet d'installation solaire à

Saint-Sornin, Marillac-le-Franc et Yvrac-et-Malleyrand, en Charente (16)

Notre projet agrivoltaïque des Terres Rouges couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une ferme solaire d'une capacité de production de 26,47 MWc, qui produirait environ 39,5 millions de kWh par an soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 17 800 personnes (source agence ORE 2223kwh/habitant/an).

Totalement en phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques de deux exploitations agricoles locales : une exploitation de vaches allaitantes et une exploitation laitière bovine en cours de conversion vers la production de vaches allaitantes. Le site du projet est actuellement pâturé par les différents troupeaux, un pâturage tournant dynamique sera mis en place en association au projet agrivoltaïque. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures en apportant un amendement organique naturel et en limitant l'apparition de mauvaises herbes.

Les études environnementales se sont achevées en décembre 2024. Les inventaires réalisés lors des études d'impact ont permis d'identifier de faibles surfaces aux caractéristiques pédologiques humides. D'autres zones ont montré un intérêt écologique lié à l'avifaune et aux chiroptères. Ces zones seront évitées dans le schéma final de l'implantation de notre projet.

En amont du lancement des études, pour s'assurer d'une bonne intégration locale et information autour du projet, le projet envisagé a été présenté aux élus du territoire lors d'une réunion réunissant les élus des trois conseils municipaux. Les études environnementales ont débuté en accord avec les élus du territoire. Le projet devrait également être intégré en grande partie aux zones d'accélération EnR prévue dans la loi AER.

Nous prévoyons de déposer une demande de permis de construire au cours du deuxième trimestre de 2025. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2026 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



39 500 MWh

d'électricité produite chaque année



26,47 MWc

de puissance maximale



17 800

personnes approvisionnées chaque année (équivalent)



51

hectares de superficie clôturée



12 600

tonnes de CO₂ économisées chaque année (comparé au mix Européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque ?

Partagez votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier à :

Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence.

Nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions. Pour plus d'informations, consulter le document de présentation du projet

Projet d'installation solaire à

Projet de ferme solaire des Terres Rouges, sur les communes de Saint-Sornin, Marillac-le-Franc et Yvrac-et-Malleyrand, en Charente (16)

Après la réalisation des études environnementales, nous projetons l'implantation suivante, qui sera éventuellement amenée à évoluer avec les recommandations issues des consultations publiques ou des retours des services instructeurs.

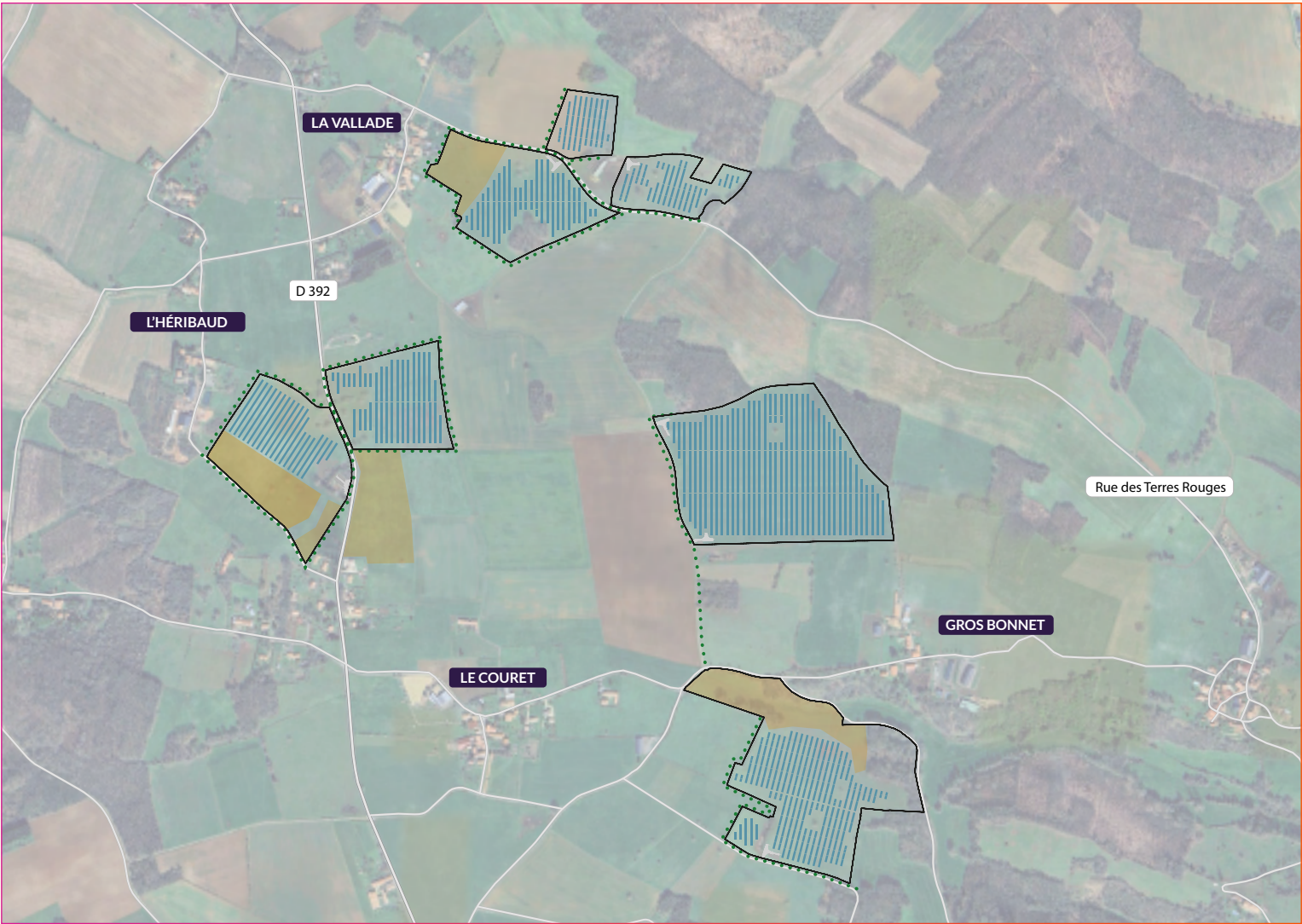
Le projet se veut être exemplaire en terme d'agrivoltaïsme et servir de référence aux futurs projets dans le département de la Charente.



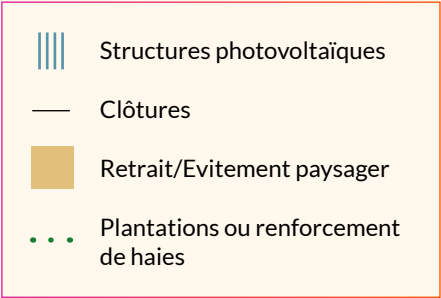
Renforcement des corridors écologiques
Les nouvelles haies seront constituées d'essences locales, et assureront une nouvelle fonction écologique et améliorant la biodiversité locale. Elles représentent près de 5 000 mètres linéaires. Toutes les haies existantes et les arbres isolés seront conservés. Le vallon au sud de Gros Bonnet a été préservé pour maintenir la bonne continuité du milieu aquatique.



Poursuite de l'activité d'élevage
Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, notre projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation.



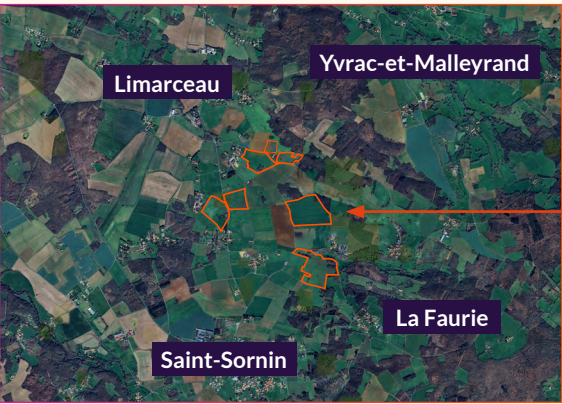
Mesures en faveur de la biodiversité
Nous nous engageons à un gain net de biodiversité sur notre projet. Ainsi, nous ensemencerons des espèces locales pour créer des haies qui favoriseront les déplacements de la petite faune (corridors écologiques), créerons des hibernaculum propices à la reproduction des reptiles et aménagerons une clôture permettant le passage de la petite faune (ex. : hérissons, lapins, etc.). L'implantation de structures photovoltaïques sur les zones humides sera évitée. Un travail sur des modalités de pâturage adaptées favorablement à ces milieux est en cours.



Intégration paysagère
L'intégration paysagère a été au cœur de notre réflexion pour la conception du projet. Des éloignements ont été pris par rapport aux habitations. De nombreuses haies bocagères seront implantées, parfois selon un principe de multi-strates, et permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site.



Ensemencement de prairies
À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité le plus longtemps possible sur l'année.



FAQs

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?
L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Une faible artificialisation sera tout de même nécessaire (quelques centaines de m2) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence de postes électriques permettant d'évacuer l'énergie produite.

À qui incombe l'entretien des installations ?
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour assurer un contrôle des installations et réaliser des opérations préventives. La pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface, mais des opérations de nettoyage à l'eau déminéralisée sont programmées régulièrement. L'exploitant agricole réalisera l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales au sein du projet.

Les panneaux ont-ils une incidence sur le rendement agricole ?
Aujourd'hui, les études confirment que les installations photovoltaïques protègent les prairies des aléas climatiques, comme la sécheresse, la grêle ou le gel, réduisent la température de l'air et du sol en journée ainsi que les amplitudes thermiques, diminuent l'évapotranspiration et permettent de conserver le potentiel fourrager global. Des recherches complémentaires sont en cours à ce sujet au sein du Pôle de recherche sur l'agrivoltaïsme conduit par INRAE, dont nous sommes membres.

Quid du bien-être animal ?
Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent. Les animaux s'abritent sous les panneaux en cas d'intempéries.

Projet de ferme solaire



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les communautés de riverains, d'agriculteurs et les pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des permanences publiques avec les habitants pour les informer sur nos projets à l'étude, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque sur votre territoire, nous organisons une présentation permanence publique **le 9 avril 2025 de 15h à 20h, à la Salle Polyvalente de Saint-Sornin - route du stade - à l'arrière de la salle omnisport**. Il s'agit d'une démarche de concertation volontaire en amont de l'instruction du projet.



Mercredi 9 avril 2025

à la Salle Polyvalente de Saint-Sornin
15h - 20h

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à philippe.perez@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse - Lightsource bp, 1165, rue Jean-René Guilibert Gauthier de la Lauzière, CS 20583, Les Milles Cedex 02, 13290 Aix-en-Provence - nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Nous sommes Lightsource bp, un leader mondial des renouvelables onshore. Depuis plus de 10 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et responsable en déployant des projets solaires d'envergure, notamment dans l'agrivoltaïsme.

